Sciences économiques et sociales – TES/L – Fustel de Coulanges – 2014/2015 marjorie.galy@wanadoo.fr - http://www.toileses.org

Eléments de correction de l'ECC n°2

Evaluation des Connaissances & de la Compréhension

EC1 : Montrez à partir d'un exemple comment les inégalités économiques peuvent être à l'origine d'inégalités sociales.

Barème : Définition/distinction des inégalités économiques/inégalités sociales /0,5

Affirmation: /0,5 Explicitation: /1 Illustration: /1

€ Voici 6 réponses d'élèves, de la moins bonne à la meilleure. Pour chacune identifiez les lacunes et points forts.

- « Les inégalités économiques peuvent être aussi à l'origine d'inégalités sociales. Pour démontrer cela on peut prendre l'exemple des salaires (revenus) entre un cadre et un ouvrier et on remarquera bien qu'un cadre gagnera plus qu'un « simple ouvrier » car le niveau de leurs qualifications est différent. Quelqu'un qui gagne plus (cadre) pourra épargner et avoir du patrimoine car son salaire le lui permet et donc il aura un meilleur logement et pourra permettre à ses enfants d'aller dans une école privée. Alors que quelqu'un qui gagne moins (ouvrier) aura du mal à épargner, cela est dû à son salaire faible qui ne le lui permet pas et donc il aura un logement moins important et ses enfants bénéficieront de l'école publique et là on remarque bien que les inégalités économiques peuvent être à l'origine d'inégalités sociales. »
- « Tout d'abord, il existe 3 sortes d'inégalités économiques : les inégalités de revenus, de patrimoine et d'épargne. A travers un exemple nous verrons que ces dernières peuvent être à l'origine d'inégalités sociales. Prenons l'inégalité de revenus par exemple, dans le cas où un individu percevrait un faible revenu, il n'aura pas le même accès aux loisirs car certains sont plus onéreux que d'autres, tels le golf, l'équitation ou encore le tennis. Il sera donc réduit à un choix plus restreint de loisirs, plus communs car plus accessibles financièrement comme le foot par exemple ».
- « Les inégalités économiques peuvent être à l'origine des inégalités sociales. Par exemple un ouvrier du fait de son revenu faible ne sera pas en mesure d'accéder pleinement et de façon régulière à des loisirs ou sorties culturelles comme le cinéma, le musée..., ce qui ne profitera pas à ses enfants qui n'auront pas les mêmes chances de réussite à l'école que les enfants de cadres aux revenus plus élevés. En effet, les inégalités économiques influent sur les inégalités sociales en ne permettant pas le même accès aux services publics, au logement, etc, selon le niveau de vie des individus ».
- « Les inégalités économiques entrainent des inégalités sociales car elles se cumulent et s'auto-entretiennent. En effet, une personne ayant peu de revenus sera handicapée dans certains moments par rapport à une personne ayant un revenu élevé, car entre ces deux personnes, il y aura une inégalité d'accès à certains biens par exemple. Pour illustrer mes propos, une personne ayant un revenu élevé aura moins de chance de redoubler ou d'être en échec scolaire car son revenu (ou celui de ses parents) lui permettra d'avoir des entretiens en cours particuliers, de la documentation supplémentaire, etc qu'une personne ayant un faible revenu ne pourra pas se procurer. Donc les inégalités économiques peuvent être à l'origine d'inégalités sociales ».
- « Les inégalités économiques peuvent être à l'origine d'inégalités sociales. En effet, prenons l'exemple d'une femme cadre, celle-ci ira plus régulièrement chez le médecin et notamment un spécialiste car elle a les moyens de payer celui-ci (bien que la Sécurité sociale en rembourse une partie, cependant pas tout et de manière différée). Cette femme en consultant plus souvent un spécialiste dépistera plus rapidement certaines maladies et sera traitée, ce qui lui permettra d'avoir une espérance de vie plus longue. Or, l'espérance de vis est une inégalité sociale. En effet, l'espérance de vie est un bien rare dont l'accès n'est pas également réparti au sein de la population. Au contraire, si nous prenons un autre exemple, toujours une femme mais cette fois, c'est une ouvrière, celle-ci de par son faible revenu, c'est-à-dire une inégalité économique, ne pourra pas aller aussi fréquemment chez un spécialise. Dans ce cas, les maladies potentiellement graves ne seront pas soignées assez rapidement, son espérance de vie sera donc moins importante que celle de la femme cadre et cela est dû aux inégalités de revenus, qui ont influé sur l'inégalité sociale qu'est l'espérance de vie ».

EC2 : Vous présenterez le document puis vous caractériserez les inégalités de patrimoine qu'il met en évidence.

« Ce document est un tableau statistique présentant la masse de patrimoine totale détenue par les plus riches des ménages, en France, en 2010, selon l'INSEE publié en 2011.

Ce tableau montre que les inégalités de patrimoine sont très fortes en 2010 au sein de la société française : les chiffres de la médiane indiquent qu'en France en 2010, 50% des ménages au patrimoine le plus élevé détenaient 93% de la masse totale du patrimoine, les 50% des ménages aux patrimoines les moins élevés ne détenaient donc que 7% de la masse totale de patrimoine. Le patrimoine n'est donc pas réparti également au sein de la population car sinon 50% des plus riches possèderaient 50% seulement de la masse totale du patrimoine. Alors qu'ici les 10% les plus riches détiennent 48% de la masse totale du patrimoine en France en 2010, soit presque la moitié ; l'autre moitié se répartissant parmi les 90% les moins riches. En outre, 20% des ménages les plus pauvres possédaient 0% de la masse totale de patrimoine en France en 2010 puisque 100% du patrimoine total était détenu par les 80% les plus riches. Les données démontrent que les inégalités de patrimoine sont très marquées et polarisées en France en 2010. »

Ce qui est souligné constitue une véritable valeur ajoutée dans la réponse de l'élève, car il va au-delà de la simple lecture : 777